

GemellArte 2024 : l'appel aux artistes



INTRODUCTION : LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Après le succès des dernières années et des trois éditions précédentes de GemellArte, à Terni et Saint-Ouen-sur-Seine, le chemin entrepris entre les deux villes se poursuit dans un partenariat culturel visant à créer des opportunités pour les artistes émergents et à enrichir le patrimoine artistique et culturel de leur communauté.

À l'instar de ce qui a été réalisé en 2020, 2021, 2022 et 2023 l'organisation a décidé de se concentrer à nouveau sur l'art urbain, de poursuivre le dialogue et la nouvelle histoire des villes à travers l'art. Proposer un nouvel horizon de développement, dans une perspective de pleine durabilité.

Comme à l'accoutumée, à travers la double résidence artistique proposée par GemellArte, un artiste italien se rendra à Saint-Ouen-sur-Seine et un artiste français sera accueilli à Terni, à l'issue d'un appel à candidature destiné aux artistes émergents et confirmés.

LE THÈME DE L'ÉDITION 2024: "HARMONIE"

Au cours de ces cinq années, GemellArte a parlé de rêves, d'amour, d'espoir, de beauté, de dépassement des frontières, de renaissance, de révolution, de joie et d'horizons infinis.

Ce que nous demandons aux artistes pour cette 6ème édition, c'est un immense cri de rébellion, contre l'indifférence de tous les conflits du monde, en conflit avec le monde lui-même, au nom de l'harmonie totale: HARMONIE!

Nous souhaitons que toute la force de l'art suffise à interrompre tout conflit en cours.

Conflits contre les enfants, les hommes, les femmes, les animaux, conflits de l'homme contre la nature ou simplement l'homme en conflit avec lui-même.

Les conflits, quelle que soit leur ampleur, détruisent un monde où l'indifférence règne en maître.

Nous, du côté de l'art, essayons de lui crier dessus, en essayant de mettre un terme à ces conflits éternels, en essayant d'éveiller une vague conscience de la valeur de ce que nous avons et de la part de tout cela qu'il faut défendre.

Bien sûr, ce ne sera pas une fresque murale qui sauvera le monde, nous en sommes conscients, c'est juste l'idéologie présomptueuse de l'art, qui veut encore essayer, à tout prix.

Nous ne cesserons jamais de crier contre ce qui ne va pas, avec l'art nous poursuivrons la recherche éternelle de l'harmonie universelle, capable d'harmoniser le chaos de cet univers.

C'est notre tâche.

PROJETS ARTISTIQUES

Le lieu qui fait l'objet de l'intervention artistique de cette année, choisi pour GemellArte 2024 et où l'œuvre sera créée, a été identifié dans le mur de façade de l'école primaire «CESARE BATTISTI» de VIA BUONARROTI, 5, 05100 Terni TR.

Donner ainsi au Festival un sens supplémentaire, en insérant l'œuvre dans un lieu de culture, de formation, de savoir et en la rapprochant des nouvelles générations.

A Saint'Ouen l'œuvre sera réalisée dans un espace situé dans le quartier du «Vieux Saint-Ouen» (Rue du Landy), à proximité immédiate du très fréquenté marché de Landy et à proximité de l'œuvre de l'artiste OZMO, réalisée dans le cadre de l'édition 2020 de GemellArte.

Dans les deux cas, comme dans chaque édition et comme c'est déjà inhérent au Street Art, les œuvres qui seront créées doivent s'insérer dans le contexte historique, culturel et urbain des villes qui les accueillent. Pour une fusion parfaite dans le contexte local, en interprétant la réalité et le moment historique dans lequel ils ont été créés.

LES DATES DE L'ÉDITION 2024

Appel à artistes: 1 – 30 septembre 2024

Résidences

A Saint'Ouen

résidence artistique: 15 - 25 octobre 2024

vernissage: samedi 26 octobre 2024

À Terni

résidence artistique: 22 octobre – 1 novembre 2024

vernissage: samedi 2 novembre 2024

L'APPEL AUX ARTISTES

L'appel à participation aux résidences à Terni et Saint-Ouen-sur-Seine est libre, ouvert du 1 au 30 septembre et s'adresse aux artistes de rue et muralistes contemporains, à titre individuel, résidant en Italie et en France (au sein de l'Ile- de-France). Il n'y a pas de limite d'âge.

Pour faire partie de la sélection par les commissions d'évaluation désignées dans le pays d'accueil, vous devez envoyer un dossier de candidature au format pdf contenant :

- Une sélection d'œuvres (portfolio);
- Une courte biographie;
- Une esquisse de l'œuvre à créer dans la résidence ;
- Un court texte présentant les intentions de l'artiste (pratiques et conceptuelles) ;
- Des liens vers d'éventuelles pages faisant la promotion de l'artiste ;
- Les coordonnées de l'artiste (numéro de téléphone et adresse e-mail).

L'appel s'adresse donc aux artistes qui, à partir de leurs propres recherches, souhaitent créer une œuvre murale in situ capable d'imprégner la réalité de la ville, s'intégrant au mieux dans le contexte social et culturel du lieu. L'artiste aura donc l'opportunité, durant la résidence, de connaître, découvrir et explorer les principaux aspects artistiques et culturels de la ville.

Parmi les candidatures envoyées à l'e-mail: directionculture@mairie-saint-ouen.fr dans les délais indiqués, les commissaires retiendront trois artistes parmi ceux-ci, le candidat à accueillir dans la résidence artistique

sera choisi.

Le gagnant de la résidence sera annoncé d'ici le 6 octobre.

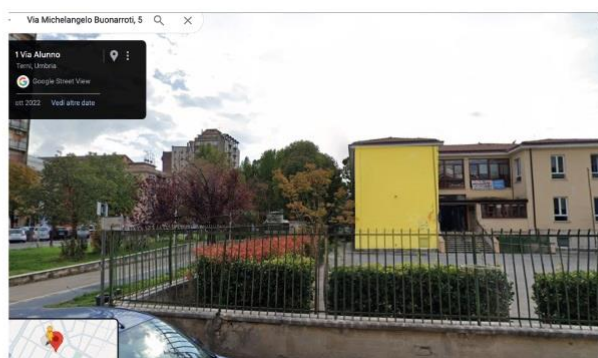
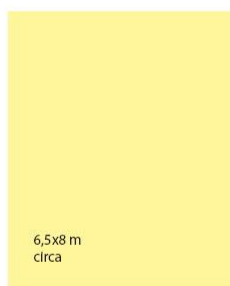
La résidence artistique offerte par GemellArte 2024 est prise en charge par les organisateurs, selon les critères identifiés dans le Règlement publié sur le site www.gemellarte.it et prévoit la prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement des artistes ainsi que du matériel nécessaire à la réalisation de l'œuvre. En plus d'un cachet de 500 € pour l'artiste.

Un seul artiste sera choisi par le Jury d'accueil pour réaliser l'intervention.

- *(Les dates peuvent subir quelques variations en raison d'éventuels problèmes dus à des cas de force majeure - Covid, météo, etc. Dans tous les cas, toute modification sera toujours communiquée à l'artiste en temps utile pour permettre la parfaite réalisation de l'oeuvre)*

LES MURS

Dans la ville de **Terni**, l'artiste français lauréat de l'appel devra créer son œuvre - **mesurant environ 8x6,5 mètres** - sur le mur de façade de l'école primaire « **CESARE BATTISTI** » de **VIA BUONARROTI, 5, 05100 Terni TR.**



Dans la ville de **Saint'Ouen**, l'artiste italien lauréat créera son œuvre dans le quartier du « Vieux Saint-Ouen » (rue du Landy), à proximité immédiate du très fréquenté marché de Landy et à proximité de l'œuvre de l'artiste. OZMO, créé dans le cadre de l'édition 2020 de GemellArte.



Les dimensions du mur qui accueillera l'œuvre sont: **largeur 7m / hauteur 3m / surface 21m²**

(Attention : la hauteur de l'œuvre peut être choisie par l'artiste, dans une limite d'environ 3m50 puisqu'un échafaudage mobile de ce type sera utilisé).

LES COMMISSIONS D'EXAMEN

Les artistes seront sélectionnés par deux commissions, qui pourront inclure parmi elles d'importantes personnalités du monde de la culture et de l'art, ainsi que des représentants institutionnels des deux villes protagonistes du festival.

Côté français :

Sophie Dernois, conseillère à la culture de la commune de Saint'Ouen ;

Florian Dautil, conseiller municipal chargé de la numérisation, innovation économique et sociale et développement international;

Tiziana Zumbo Vital, historienne de l'art, commissaire de GemellArte en France.

Paola Bassani, historienne de l'art, directrice d'ArtItalties, présidente de l'Association des Historiens de l'Art italien

Nicole Lefort, présidente du comité de jumelage ;

Côté italien :

Chiara Ronchini, conservatrice, fondatrice Crac Gallery - Directrice artistique GemellArte ;

Alessandra D'Egidio, services culturels de la Municipalité de Terni ;

Fabrizio Borelli, flûte à bec, photographe et auteur ;

Massimo Mattioli, critique d'art et journaliste ArtsLife ;

Silvia Tombesi, architecte, commission culture OAPPC Province de Terni

Pasquale Fameli, conservateur, prof. d'Histoire et technique de la photographie à l'Université de Padoue, directeur scientifique du CAOS de Terni

Massimiliano Marchetti, chargé de la Culture de la Marie de Terni;